

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 5383

présenté par  
M. Zulesi, rapporteur thématique  
à l'amendement n° 4316 de M. Fugit

-----

### ARTICLE 36

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« et cela en regard du projet CAREX visant à »,

les mots :

« afin de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet CAREX qui est un projet européen n'est pas le seul projet envisageable. Renforcer la part modale du fret ferroviaire par rapport au transport de fret par la route ou les airs passe par différentes initiatives, comme par exemple les autoroutes ferroviaires qui permettent le transport par train de semi-remorques.

Ce sous-amendement vis donc à donner une portée plus large à l'amendement et donc au rapport.